

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE
ARRÊTÉ 2023-034
Code matière : 5.4.2

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Arrondissement de
Millau

Canton de Saint-Affrique

REPUBLIQUE FRANCAISE

-0-0-0-0-0-

Commune de Vabres l'Abbaye

-0-0-0-0-0-

Arrêté n° 2023-034 du 13 juin 2023

**Objet : Arrêté de la délégation pour les fonctions d'officier de l'état civil
en vue de la célébration d'un mariage.**

Le Maire de la Commune de VABRES L'ABBAYE,

Vu, notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu, l'absence du Maire et des Adjointes,
Attendu qu'il y a lieu de célébrer un mariage,

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation est donnée, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, à Madame IACOVO Claudine, Conseillère Municipale, à l'effet de remplir les fonctions d'officier de l'état civil à l'occasion du mariage de Madame IACOVO Manon et de Monsieur VILARET Alexis, prévu le vendredi 16 juin 2023.

Article 2^{ème} : Madame IACOVO Claudine, Conseillère Municipale, ainsi que Monsieur le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vabres l'Abbaye, le 13 juin 2023
Le Maire, Frédéric ARTIS

